

CONSEIL D'ÉCOLE

École Primaire Jules Verne -Sevrey

le 18/10/2022

1- Ouverture de la séance

- **Présentation des membres**

Enseignantes : Mesdames POTHERAT(Directrice), JOURDAN, CORSO, DEMORTIERE et LEBRET

Mairie : Monsieur DENEUX(Maire), Madame GROS(Adjointe)

Parents : Mesdames BONIN, SWINNEN, DUBOIS, TOLLOT COULON, ROUSSEY, BENOIT et Monsieur PERRAUT

Absentes excusées : Mesdames KECK et RONGIER du RASED et BADOUX remplaçante.

- **Approbation du compte rendu du dernier Conseil d'école**

Le compte rendu du Conseil d'école du 14/06/2022 est approuvé à l'unanimité.

- **Rappel des attributions du Conseil d'école**

2- Effectifs et Répartitions

<u>Enseignantes</u>	<u>Niveaux</u>			
Mme LEBRET +Nassiba	PS 8	MS 7	GS 7	
Mme JOURDAN + Christine	PS 6	MS 8	GS 7	
Mmes POTHERAT et BADOUX	CP 13	CE1 4		1 enfant en situation de handicap avec AESH mut
Mmes CORSO et BADOUX	CE1 7	CE2 12		2 enfants en situation de handicap avec AESH mut
Mme CENSIER remplacée par Mme DEMORTIERE	CM1 11	CM2 10		1 enfant en situation de handicap avec AESH ind

A la rentrée l'effectif total était de 101 élèves, à ce jour il est de 100
2 AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) (1tps plein + 18h).
Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022 sont de 101 élèves.

3- Le règlement intérieur

Lecture et modifications

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par les personnes présentes. Il sera disponible sur le site de l'école. Il pourra être fourni version papier sur demande.

Un coupon sera transmis aux parents pour attester de sa consultation.

4- Actions culturelles et sportives

Culturelles

- **Projet orchestre à l'école pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2**
Initiation aux percussions pour tous les CP et tous les CE1.
Initiation à un instrument à vent pour les CE2
Poursuite de l'apprentissage des cuivres pour les CM1
A partir de novembre à l'espace B. Duparay, 1h30 par semaine.
Partenariat pour 3 ans.
Financement : Mairie et subventions diverses (Conseil départemental 30%
Association orchestre à l'école 50% des instruments et participation des
loustics au financement des instruments)
Coût 15000€ par an dont 9000€ mairie pour la première année.
- **École et Cinéma**
3 classes d'élémentaire inscrites au dispositif.
Soit un film par trimestre dont le premier est prévu les 10 et 18 novembre
Financement : Coopérative 2,50€ /enfant/film + Mairie pour le transport.
- **Poursuite du Projet Primavera pour les CM1/CM2**
Projet en lien avec le collège et la sauegarde71, travail sur la prévention de la
santé, sur les émotions et l'estime de soi....
Développement des compétences psychosociales
- **Fréquentation de la bibliothèque**
- **Projet maternelle sortie en forêt.**
- **Projet lecture des CE2 en Maternelle.**

Sportives

- **Mise en place des APQ (30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes)**
- **Inscription à la natation scolaire**
- **Cycle rugby pour les CM1/CM2 6 séances**

Les enseignantes remercient l'équipe municipale

- **D'accepter de financer les déplacements en bus des élèves.**
- **Pour les différents travaux effectués en Maternelle (sol du couloir)**
- **Pour les différents travaux effectués en Élémentaire**
- **Le remplacement des ordinateurs classe CE1/CE2 et CM1/CM2**
- **Le remplacement du vidéo projecteur en CM1/CM2**
- **Pour le financement du projet Orchestre à l'école**

5- Les Coopératives

La participation demandée aux familles en début d'année a été versée à 98%

- En caisse au 30/09/2020
 - Maternelle: 859€ Élémentaire: 3530€
- Dépenses
 - L'adhésion à l'O.C.CE.
 - Abonnements divers
 - Petit matériel pédagogique
 - Ballons pour la cour de récréation et cordes à sauter
- Actions prévues
 - Passage du photographe le 22 novembre pour les photos individuelles.

6- Questions Diverses

- Parents aucune question
- Ecole
 - L'école demande s'il ne serait pas judicieux de pérenniser la sortie des élèves de CP/CE1 par une petite allée... ?
 - Réponse : *Il faut faire des économies. Les élèves peuvent sortir par l'entrée principale.*
 - La Directrice trouve pourtant la sortie des CP/CE1 très pratique et cela évite l'engorgement.*
 - Étude d'un aménagement du préau intérieur de l'élémentaire ?
 - Renouvellement des tapis de l'école Maternelle.
 - Renouvellement des ordinateurs de l'école Maternelle.
 - Réponse : Plusieurs ordinateurs ont déjà été remplacés, ce qui représente un très gros budget pour la commune. Elle n'a pas prévu de nouvel achat pour cette année.
 - Les enseignantes expliquent qu'elles sont obligées d'utiliser leur ordinateur personnel.*
 - L'école souhaite évoquer le financement de matériel pédagogique jeté par erreur par un employé communal. Le montant du préjudice s'élève à 570€
Comment financer le remplacement ?
 - Réponse : La Mairie finance le rachat mais déduira la somme de 570€ des prochains crédits école (2023).
 - Madame Potherat souligne qu'aucune erreur n'a été commise de la part des enseignantes. Le local où était entreposé le carton, est un local initialement prévu pour du matériel scolaire. Le personnel de service s'en sert pour stoker*

les sacs poubelles. Mais le carton était rangé dans un rayonnage à la veille des vacances scolaires.

- **Mairie**

M le Maire : Je souhaite aborder les problématiques énergétiques et de sobriété à mettre en place dans les écoles ainsi que les consommations et économies de papier (reprographie noir et blanc et couleur) à mettre en place.

Monsieur le Maire annonce les consommations de papier liées aux photocopies qui sont en hausse ces dernières années.

Les enseignantes expliquent que le nombre de photocopies est lié à l'absence de manuels scolaires et que l'achat récent de logiciels TBI devrait faire diminuer cette consommation. Les enseignantes sont néanmoins prêtes à faire des efforts et trouvent le ratio photocopie/jour/élève annoncé par M le Maire excessif. Les photocopies répondent néanmoins à un besoin réel compte tenu des instructions pédagogiques. Les enfants à besoins particuliers sont aussi consommateurs de photocopies.

Les enseignantes annoncent qu'elles ont déjà mis en place des gestes citoyens afin de réduire la facture énergétique de l'école.

Le prochain Conseil d'école est fixé au Mardi 28 février 2023 à 18h30

La séance est levée